

Fables de Mouches & rats d'archives

J.F. « Maxou » HEINTZEN, La Chavannée / Université de Cherchologie du Centre / C.D.M.D.T. 03

On danse à Charroux (Allier), 1794

En leur présence nous nous sommes aussi
transportés le Corps Revetu de l'Esprit de l'Esprit
nous y avons tenu un nombre considérable de citoyens
qui s'occupaient de leur à transporter du terrain pour
faire en sorte que d'être arbres si bons admirables de notre
Réception, et prêts à faire le plus de bien à jamais,
les dignitaires remplis de joie se sont pris par la main
ont formé un grand cercle se tenant au milieu
fait plusieurs fois le tour de l'arbre en dansant au son
de l'instrument qui y étoit puis, lors d'un des moments
pendant très long temps pendant que l'on arrosait l'arbre
sur la fin l'arbre étoit planté nous avons embrassé
l'arbre pour témoignage de satisfaction. Et le lendemain
un nombre très considérable de nos républicains sont
fait autant de fois le citoyen clair à faire
discours tendant à faire connaître à l'assemblée combien
elles devoient être satisfaits de voir un signe qui annonçoit
notre liberté actuelle si long temps désiré par les amis
de l'humanité au grand regret des despotes de tout genre
Et tout cela terminé fini nous nous sommes retirés en la
Maison Commune où étoit nous avons dressé le rapport
procès verbal de ce fait l'état d'après de la dépense que
la plantation de l'arbre nous avoit occasionné principalement
les boues qui avoit conduit le dit arbre au nombre de
trois le tambour préconisé et un joueur de sifflet
de qui fait cinq hommes qui nous ont demandé des
payement mais auquel nous avons payé à souper
chez Michel Lemoine v.° Bayard obéissant de cette commune
Et cela quelle nous avons payé la somme de huit
livres et que le citoyen clair a assemblé
laquelle susdite somme sera remboursée au dit poulain

Transcription n°19 [orthographe modernisée]:

Réunis à la maison commune à l'effet de planter un nouveau arbre de liberté le premier planté l'année dernière étant mort nous avons donné connaissance de notre projet au président de la société populaire ce dernier l'a fait connaître à l'assemblée qui s'est tenue un instant après tous les citoyens ont témoigné leur satisfaction à cet égard la séance de la société terminée tous les citoyens de la commune sont allés au lieu où l'arbre a été planté [non reproduit]

en leur présence nous nous y sommes aussi / transportés en corps revêtu de l'écharpe et y étant arrivés / nous y avons trouvé un nombre considérable de citoyens / qui se pressaient à l'envi à transporter du terreau pour / faire en sorte que cet arbre signe admirable de notre / rédemption se prit racine et put exister à jamais. / Les spectateurs remplis de joie se sont pris par la main / ont formé un grand cercle se tenant ainsi ont / fait plusieurs fois le tour de l'arbre en dansant au son / des instruments qui y étaient puis l'on a dansé des boués [bourrées ?] / pendant très longtemps pendant que l'on arrosait l'arbre. / Sur la fin, l'arbre étant planté nous avons embrassé / l'arbre pour témoignage de satisfaction et à l'envi / un nombre très considérable de bons républicains en ont / fait autant. Ce fait le citoyen maire a fait un / discours tendant à faire connaître à l'assemblée combien / elle devait être satisfaite de voir un signe qui annonçait / notre liberté actuelle si longtemps désirée par les amis / de l'humanité au grand regret des despotes de toutes classes. / Et toute cette cérémonie finie, nous nous sommes retirés en la / maison commune où étant nous avons dressé le présent / procès-verbal et fait l'état ci-après de la dépense que / la plantation de l'arbre nous avait occasionné premièrement / les bouviers qui avaient conduit le dit arbre au nombre de / trois, le [tambour biffé] préconiseur et un joueur de fifre / ce qui fait cinq hommes qui n'ont point demandé de / paiement mais auquel nous avons payé à souper / chez Michèle Lemoine Veuve Bajaud aubergiste de cette commune / et à laquelle nous avons payé la somme de huit / livres que le citoyen maire a avancé / laquelle susdite somme sera remboursée au dit Poulain [...]

Commentaire n°19 :

Il s'agit du procès-verbal de la (re)plantation d'un arbre de la liberté, à Charroux (Allier), le 20 Ventôse an II (10 mars 1794, A.D. Allier, E dépôt 54 1D 2). La première difficulté de lecture réside dans le fait qu'il n'y a aucune ponctuation, et la seconde dans l'orthographe fluctuante. En lisant ce texte à haute voix, les choses s'éclairent un peu, et le sens apparaît. On pourra noter que, hélas, l'un des deux mots douteux est bien sûr l'un des plus intéressants du document. Ce texte rassemble à la fois un aspect descriptif (procès-verbal), et un état des frais engagés : ordinairement ces deux éléments se trouvent dans des documents séparés. Un troisième type d'acte, prescriptif celui-là, existe aussi concernant les fêtes révolutionnaires ; il s'agit d'arrêtés municipaux ordonnant le déroulement de la cérémonie (voir par exemple la livraison n°13 de cette rubrique).

Que nous apprend ce document ? Toutes les fêtes révolutionnaires se terminent usuellement par des chants et hymnes « *analogues à la circonstance* ». Ensuite, tous les cas de figure sont possibles : descriptions minimalistes, ou précisions sur l'instrumentation et/ou le répertoire. Dans ce cas, intéressons-nous à la danse. Le plus souvent les « *bons républicains* » ont dansé autour de l'arbre ou du feu de joie : on mentionne parfois le terme de *farandole*, plus rarement celui de *branle*, voire de « *branle en carmagnole* ». Ici, il me semble bien que l'on évoque des *bourrées*. C'est le seul cas que j'ai rencontré jusqu'à présent : mais cela recouvre-t-il une chorégraphie précise ou bien n'est-ce qu'un terme générique pour désigner à Charroux la danse populaire ?

Ainsi donc, on a dansé au son du tambour et du fifre. Le terme « *préconiseur* » désigne la personne, ultérieurement appelée garde champêtre, qui faisait les annonces publiques « *à son de caisse* ». Cette instrumentation était très fréquente (sans doute à travers la France entière) à la fin de l'Ancien Régime. De nombreux témoignages l'attestent, y compris iconographiques : dans l'*Album Auvergnat* de Jean-Baptiste Bouillet, on voit plusieurs danses au son du fifre, et une partie du répertoire est retranscrite dans l'extrême-aigu. Tous les cantons français ont été dotés à la Révolution d'une Garde Nationale avec tambour, et le fifre était enseigné dans les armées. On le retrouve associé, outre aux tambours, à la cornemuse dans certains témoignages sur le Centre-France.

Et d'ailleurs, c'est très bien, le fifre.